

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Danièle Saucier

<https://www.cadre21.org/membres/5f46ba0da45aed1f55518862>

Date d'obtention : 2021-05-05 18:45:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il ne faut en aucun cas tenter de regarder les photos/vidéos sur le cellulaire des élèves. Qu'en suivant les étapes de la trousse Sexto, nous saurons les étapes d'intervention claires à suivre. Que dans le cas d'une intention malveillante, il ne faut pas interroger l'instigateur, mais confisquer son cellulaire et appeler le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être en mesure de suivre de façon adéquate, sécuritaire et uniforme les étapes à suivre dans le cas de Sextos dans mon école. Pouvoir rassurer les élèves et parents lors de ces situations.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention à leurs sentiments/état psychologique afin d'agir le plus rapidement et efficacement possible. Cela fera qu'il y ait moins de dommages/répercussions pour les victimes. Je vais agir selon le protocole Sexto, afin de les rassurer et éviter que des récidives se produisent.